



Budget Prévisionnel 2022

	Prévisionnel 2022	Réalisé 2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
60-Achats	174 905,00	138 652,54
Achats d'études & prestations de services	75 680,00	77 138,84
Achats non stockés matières & fourn.	99 225,00	61 513,70
61-Services extérieurs	74 170,00	70 398,74
Location	46 830,00	41 763,92
Charges Locatives & copropriété	9 000,00	8 822,77
Entretien & réparations	13 200,00	14 994,23
Assurances	4 740,00	4 496,63
Abonnements/Documentation	400,00	321,19
62-Autres services extérieurs	557 828,00	497 423,61
Personnel Extérieur	71 490,00	71 678,08
Honoraires	32 720,00	37 214,44
Publicité, publications, relations publiques, bourses att	52 248,00	42 207,72
Transport sur achats	0,00	106,80
Déplacements, missions & réceptions	387 230,00	333 370,29
Frais postaux & Télécom	11 620,00	10 547,64
Frais bancaires	2 000,00	1 839,26
Divers	520,00	459,38
63- Impôts et taxes	32 510,00	31 407,14
64-Charges de personnel	638 700,00	556 101,45
Rémunération du personnel	453 580,00	408 148,93
Charges Sociales	171 070,00	135 205,52
Médecine du Travail	2 000,00	1 159,80
Autres charges du personnel	12 050,00	11 587,20
65-Charges div. Gestion courante	364 290,00	364 356,69
Redevance condes licences logiciels	60,00	57,25
Créances irrécouvrables exercices ant.	0,00	8 088,20
Subventions & aides accordées	48 890,00	41 339,90
Charges exceptionnelles (Aide aux clubs - Covid-19)	0,00	65 346,86
Mutations	52 000,00	51 893,31
Indemnités & frais d'arbitrage	21 770,00	9 885,50
Licences part FFHB	241 570,00	187 732,44
Charges diverses gestion courante	0,00	13,23
67-Charges exceptionnelles	5 000,00	8 023,56
68-Dotation aux Amortissements & Provisions	25 030,00	26 303,63
69-Impôts sur les bénéfices	1 200,00	1 219,00
TOTAL CHARGES	1 873 633,00	1 693 886,36

	Prévisionnel 2022	Réalisé 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
70 - Ventes	413 000,00	526 426,41
Prestations de services	246 000,00	296 318,96
Vente de Marchandises	0,00	0,00
Produits des activités annexes	167 000,00	230 107,45
74 - Subventions d'exploitation	243 130,00	332 587,64
Subv. Etat	106 530,00	195 987,64
Subv. Région PACA	136 600,00	136 600,00
Subv. Autres	0,00	0,00
75 - Produits divers gestion courante	994 790,00	914 142,83
Abandon de frais bénévoles	5 000,00	4 888,27
Contributions FFHB reçues	139 470,00	139 469,50
Cotisations	21 000,00	20 903,21
Engagements	44 280,00	44 282,66
Mutations	120 000,00	116 020,32
Licences Part. FFHB + Ligue	406 790,00	330 345,25
Amendes	4 000,00	1 635,00
Participation arbitrage	0,00	0,00
Part familles Pôles Espoirs	254 250,00	255 889,85
Produits divers gestion courante	0,00	708,77
76 - Produits financiers	6 100,00	6 669,68
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00
Produits Ces. El. Actifs Immo Corp	0,00	0,00
Quote-part subv. d'investissement	0,00	0,00
Produits exceptionnels divers	0,00	0,00
78 - Reprises sur amortissements & provisions	0,00	8 866,92
79 - Transfert de charges	2 000,00	2 713,34
TOTAL PRODUITS	1 659 020,00	1 791 406,82
RESULTAT FINAL	-214 613,00	97 520,46



AFFILIATION - COTISATIONS

AFFILIATION - COTISATIONS

AFFILIATION - REAFFILIATIONS A LA FFHB	
Affiliation ou réaffiliation des clubs nationaux, régionaux, départementaux	65,00 €
ABONNEMENTS	
Abonnement HandMag (1 exemplaire par club affilié) support digital (accès & diffusion illimités)*	65,00 €
Abonnement Approche du Handball (1 exemplaire par club affilié) support digital (accès & diffusion illimités)*	46,00 €
TOTAL	176,00 €

* Applicable à compter du 1er septembre 2022

COTISATIONS LIGUE	
Club national	250,00 €
Club régional	225,00 €
Club départemental	35,00 €
Membre individuel (non administrateur)	45,00 €
Membre honoraire (cotisation minimale)	100,00 €

DROITS

DROITS D'ENGAGEMENTS	
Championnat National 3 Féminin	400,00 €
Championnat Prénational Masculin	400,00 €
Championnat Prénational Féminin	300,00 €
Championnat Excellence Régional Masculin	350,00 €
Championnat Excellence Régional Féminin	200,00 €
Championnat Honneur Régional Masculin	300,00 €
Championnat u20 ans Masculin	200,00 €
Championnat u17 ans Masculin	200,00 €
Championnat u17 ans Féminin	180,00 €
Championnat u15 ans Masculin & Féminin	140,00 €
Championnat u13 ans Masculin & Féminin	120,00 €
Coupe de Provence-Alpes-Côte d'Azur Masculine & Féminine	30,00 €
Coupe de France Régionale Masculine & Féminine	50,00 €

DROITS DE MUTATIONS				
	Part fédérale	Fonds de valorisation du 1er club	Part Ligue	Total
Mutation >16 ans	90,00 €	4,00 €	100,00 €	194,00 €
Mutation 13-16 ans	54,00 €	4,00 €	76,00 €	134,00 €

DROITS DE CONSIGNATION	
Première instance - Commission Régionale	200,00 €
Appel au Jury d'Appel FFHB	400,00 €

PEREQUATIONS DE DEPLACEMENTS

Frais de déplacements des équipes par Km A/R (pour 4 voitures)	1,30 €
--	--------

FOURNITURES

Cartons de marque d'arbitre (par 10)	3,00 €
Ecussons Jeune Arbitre (par 2)	6,00 €
Ecussons Arbitre Régional (par 2)	10,00 €



LICENCES

(réf. article 25 des statuts et article 8.2. des règlements généraux)

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge.

ATTENTION

Depuis la saison sportive 2010-2011, une modification importante est apportée à la tarification « assurance ». En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » **obligatoire**, de la part « individuelle accident (IA) » **facultative**.

Assurance RC obligatoire

Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport. **Assurance IA facultative**

Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'individuelle accident (IA) - dommages corporels - auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour ce faire, la FFHB a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.2 des règlements généraux de la FFHB.

Tarifs sous réserve des tarifs fédéraux

LICENCES PRATIQUANTS							
	Part FFHB					Part Ligue	Total
	Maison du Handball	Montant Licence	Assurance RC	Assurance IA	Total	Cotisation	Total
LICENCES COMPETITIVES							
Joueur >16 ans	6,00 €	24,72 €	1,64 €	2,64 €	35,00 €	17,00 €	52,00 €
Joueur 12-16 ans	6,00 €	14,26 €	0,72 €	1,02 €	22,00 €	13,00 €	35,00 €
Joueur <12 ans	6,00 €	9,84 €	0,37 €	0,29 €	16,50 €	6,00 €	22,50 €
Blanche joueur	6,00 €	24,72 €	1,64 €	2,64 €	35,00 €	17,00 €	52,00 €
LICENCES NON COMPETITIVES							
Loisir >16 ans	6,00 €	17,54 €	1,60 €	2,36 €	27,50 €	14,50 €	42,00 €
HandFit	6,00 €	17,54 €	1,60 €	2,36 €	27,50 €	14,50 €	42,00 €
HandEnsemble	6,00 €	5,95 €	0,66 €	0,89 €	13,50 €	3,35 €	16,85 €
BabyHand 2-5 ans	6,00 €	9,84 €	0,37 €	0,29 €	16,50 €	2,00 €	18,50 €

LICENCES DIRIGEANTS							
	Part FFHB					Part Ligue	Total
	Maison du Handball	Montant Licence	Assurance RC	Assurance IA	Total	Cotisation	Total
Dirigeant*	6,00 €	11,33 €	0,68 €	0,99 €	19,00 €	0,00 €	19,00 €
Blanche dirigeant*	6,00 €	11,33 €	0,68 €	0,99 €	19,00 €	0,00 €	19,00 €

* Gratuité de la part Ligue pour 2022-2023 en continuité de l'aide à la reprise

PRATIQUE EVENEMENTIELLE							
	Part FFHB					Part Ligue	Total
	Maison du Handball	Montant Licence	Assurance RC	Assurance IA	Total	Cotisation	Total à charge FFHB
Licence événementielle	0,00 €	0,00 €	0,05 €	0,10 €	0,15 €	0,00 €	0,15 €

INDEPENDANT							
	Part FFHB					Part Ligue	Total
	Maison du Handball	Montant Licence	Assurance RC	Assurance IA	Total	Cotisation	Total
Indépendant Ligue Pratiquant	6,00 €	24,72 €	1,64 €	2,64 €	35,00 €	12,00 €	47,00 €
Indépendant Ligue Dirigeant	6,00 €	11,33 €	0,68 €	0,99 €	19,00 €	0,00 €	19,00 €

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail,

garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 € ;

option **centre de formation** (accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés) : 150 € (option 1), 240 € (option 2)



FRAIS LIES A L'ARBITRAGE & AUX DELEGUES

INDEMNITES ARBITRES				
	Indemnité de match		Indemnité KM	
			Pour 1 véhicule	Pour 2 véhicules
N3F	65,00 €	Binôme	0,40 €	0,20 €
PNM	65,00 €	Binôme	0,40 €	0,20 €
PNF	50,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
ETM	50,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
HTM	45,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u20 Masc. & Fém.	40,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u19 Masc.	40,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u17 Elite Masc. & Fém.	30,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u15 Elite Masc. & Fém.	25,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
1ère Division Masc. & Fém.	35,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
Autre division départementale	35,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
u17 départemental Masc. & Fém.	25,00 €	Monôme	0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 1 match	25,00 €		0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 2 matches	50,00 €		0,40 €	0,20 €
Tournoi SI 3 matches ou plus	80,00 €		0,40 €	0,20 €
Match amical désigné	25,00 €		0,40 €	0,20 €

Péage remboursé sur justificatif

Pour les championnats arbitrés en monômes : Si un binôme est désigné, deux possibilités

- 1) Deuxième arbitre à la demande du club: le coût de celui-ci n'est pas intégré à la péréquation
- 2) Deuxième arbitre à la demande de la CTA: le coût de celui-ci est intégré à la péréquation

INDEMNITES ACCOMPAGNATEURS		
	Indemnité de match	Indemnité KM
Suivi sur T1/T2	50,00 €	0,40 €
Suivi sur T3	35,00 €	0,40 €
Triangulaire (1/2 journée)	50,00 €	0,40 €
Tournoi journée	80,00 €	0,40 €
Tournoi 2 jours	120,00 €	0,40 €
Tournoi 3 jours	160,00 €	0,40 €
Journée stage superviseur (formateur)	60,00 €	0,40 €

Péage remboursé sur justificatif

INDEMNITES DELEGUE				
	CTA	COC	COC	Indemnité KM
	supprimé	supprimé	Nouveau tarif	
Match sec senior	46,00 €	30,00 €	40,00 €	0,30€ - 0,35€
Match sec jeunes	41,00 €	30,00 €	40,00 €	0,30€ - 0,35€
Tournoi (3 matchs et +)	51,00 €	50,00 €	50,00 €	0,30€ - 0,35€

Péage remboursé sur justificatif



PENALITES FINANCIERES

PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS		
ART. REGLEMENT	OBJET	
25.2.8.2.2 / 26.2.4	Dirigeant non enregistré sur la liste d'une convention	40 €
30.1.2	Non respect de l'obligation de licence	de 100 € à 5 000 € max
83	Absence de maillots différents	130 €
88.2	Manquement réglementation colle et résine	210 €
91.2.2 a)	Non-respect des obligations pour la table de marque	20 €
93	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	50 €
94	Modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu >16 ans	50 €
94	Modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu <16 ans	20 €
98.2.1	Non utilisation de la feuille de match électronique (hors panne informatique)	210 €
98.2.2	Non-respect du délai de la mise à jour de la base de données	20 €
98.2.3.1 / 98.2.3.2	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club et par mention manquante)	20 €
98.2.3.2 / 88.1	Manquement à l'obligation d'inscription du secrétaire / chronométrateur / responsable de l'espace de compétition	20 €
98.2.3.2	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	20 €
98.2.3.3	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club du juge-arbitre et par mention manquante)	10 €
98.4	Absence de carton de licence avec justificatif d'identité	20 €
98.6.1	Officiel de banc ou de table non licencié	20 €
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match après 20h ou minuit selon heure du match	20 €
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match au delà du 3e jour ouvrable	130 €
104.2	Forfait isolé > 16 ans	210 €
104.2	Forfait isolé jeunes et < 18 ans	110 €
104.3	Forfait général > 16 ans	630 €
104.3	Forfait général jeunes et < 18 ans	330 €
105	Non communication d'un résultat	30 €
109	Match perdu par pénalité > 16 ans	50 €
109	Match perdu par pénalité jeunes et < 18 ans	20 €
PENALITES FINANCIERES LIEES AUX RENCONTRES AMICALES		
139	Absence de déclaration d'organisation	110 €
141	Absence de demande de juge-arbitre officiel	110 €
143	Absence de feuille de match	80 €
144	Non respect des dispositions prévues dans la déclaration d'organisation	110 €
PENALITES FINANCIERES LIEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES		
20.1	avertissement et / ou blâme	30 €
20.1	date de suspension ferme	60 €
20.1	suspension d'un an ou de 2 ans	1000 €
20.1	suspension de 3 ans ou plus	1400 €
20.1	inéligibilité à temps (par an)	350 €
20.1	radiation	1600 €
20.1	par date de rencontre à huis clos	150 €
20.1	par date de suspension de salle	190 €
PENALITES FINANCIERES ADMINISTRATIVES		
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 1ère absence	30 €
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 2e absence	60 €
	Absence non excusée à une convocation de la commission de discipline - 3e absence	135 €
	Non retour d'un document administratif	100 €
	Absence à un Assemblée Générale - Club de niveau départemental	100 €
	Absence à un Assemblée Générale - Club de niveau régional ou national	150 €